

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Gendarmerie maritime

**Décision n° 12920 du 2 juillet 2015 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie
du cadre général de la gendarmerie maritime**

NOR : INTJ1512215S

Le commandant de la gendarmerie maritime,

Vu le code de la défense;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale;

Vu la décision n° 21583 du 4 décembre 2014 (NOR : INTJ1428870S),

Décide:

Article 1^{er}

Le maréchal des logis-chef dont le nom suit est promu au grade d'adjudant le 1^{er} août 2015:

Passy, Éric Nigend : 167 687 Numéro de livret de solde : 8 023 570

Article 2

Le gendarme dont le nom suit est promu au grade de maréchal des logis-chef le 1^{er} août 2015:

El Abbadi, Morad Nigend : 220 930 Numéro de livret de solde : 8 073 092

Article 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 2 juillet 2015.

Le général,
commandant la gendarmerie maritime,
I. GUION DE MÉRITENS